



pvsm94@gmail.com
www.mdb94.org

LA LETTRE DE PVSM

Place au Vélo à Saint-Maur

Mai 2013

1) DERNIERS JOURS POUR DONNER SON AVIS SUR LE PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (PDUIF)

Vous avez jusqu'au **samedi 18 mai** pour déposer un avis :

-soit sur des registres déposés dans les Mairie de Créteil et Nogent-sur-Marne (pour citer les plus près de St-maur)

-soit par Internet sur un registre dématérialisé : <http://www.enquetes-publiques.com/registres?SAISIE=2048>

La Ville de St-Maur a émis un avis défavorable au Conseil Municipal du 5 juillet 2012, essentiellement à cause du projet Est-TVM qui « transpercerait » les quartiers de Saint-Maur-Créteil du Vieux Saint-Maur. Cet avis se trouve page 61 du Dossier « Enquête Publique, Avis des collectivités du 94 ». Pas un mot sur le vélo.

Chennevières et Saint-Maur sont les seules villes du Val-de-Marne à avoir émis un avis défavorable.

Ce plan possède à priori des objectifs louables, d'ici 2020 :

- . réduction des émissions de 20 % des gaz à effet de serre
- . + 10 % des déplacements en mode actif (marche et vélo)
- . - 2% des déplacements en voiture et 2RM

Regardons plus en détail la partie concernant le vélo (pages 108 à 119):

« Développer, d'ici à 2020, un réseau régional structurant d'itinéraires cyclables connectés entre eux, d'environ 3 500 km. Ce réseau sera intégralement constitué d'aménagements physiques séparés de la circulation générale. »

→ On s'aperçoit plus loin (Action 4,1, rendre la voirie cyclable) que cet impressionnant kilométrage englobe tout à la fois les voies vertes, les pistes cyclables, les bandes cyclables et les couloirs de bus ouverts aux vélos. Ces deux dernières catégories n'étant pas des aménagements séparés physiquement de la circulation générale, il y a donc tromperie sur la marchandise...

Action 3 /4.1 : **pacifier la voirie** pour redonner la priorité aux modes actifs.

→ En gros, cela veut dire avoir une ville 30.

« D'ici 2015, aménager des zones pacifiées aux abords de tous les équipements scolaires ».

→ A St-Maur, il n'y a à ce jour que la Place des Tilleuls en zone 30. Monsieur le Maire, il va falloir se dépêcher !



Une seule zone apaisée à St-Maur, c'est maigre ...



Action 3/4.2 : Résorber les principales coupures urbaines

Une coupure urbaine veut dire notamment: « discontinuité, insécurité et inconfort dans les itinéraires cyclables ». Fort bien, quelles sont ces coupures urbaines identifiées pour Saint-Maur ?

- La « traversée de la Marne » (n°44) : laquelle ? D'après le plan page 111, c'est le pont de Bonneuil.
- La « passerelle du Halage » (n°33) : ça c'est la meilleure ! Car il s'agit au contraire du seul franchissement de la Marne véritablement cyclable de tout St-Maur. Les bureaucrates ont du confondre avec le Pont de Créteil, un cauchemar en vélo ! Il est vrai que le Conseil Général 94 a jalonné il y a peu un itinéraire cyclable passant sur le pont de Créteil.



Passerelle du Halage : cyclable !



Pont de Créteil : pas cyclable !

Action 4.1 : rendre la voirie cyclable

Action 4,2 : favoriser le stationnement des vélos

D'ici 2015, pour le Coeur d'agglomération (cas de St-Maur), réserver une place de stationnement de véhicule particulier sur 40 au stationnement vélo.

→ A St-Maur à ce jour, une seule place (rue Baratte-Cholet) de stationnement voiture transformée en stationnement vélo !

Action 4.3 : **Favoriser et promouvoir la pratique du vélo** auprès de tous les publics

On y apprend notamment que la Région acquiert les droits d'auteur du *Guide du cycliste urbain* pour l'adapter à l'Île-de-France.

Conclusion : De la théorie à la pratique, il y a décidément un monde pour nos décideurs.

2) PETITION POUR UNE FUTURE PASSERELLE DE LA PIE CYCLABLE

Puisqu'on parlait de coupure urbaine ...

Afin de soutenir sa proposition de rampe cyclable au lieu d'une goulotte pour le futur accès à la Passerelle de la Pie, PVSM lance une pétition que nous vous invitons à signer et diffuser autour de vous. En effet, une rampe de pente raisonnable (12 % nous dit le PDUF page 118) est la seule solution permettant le passage de tous les vélos.

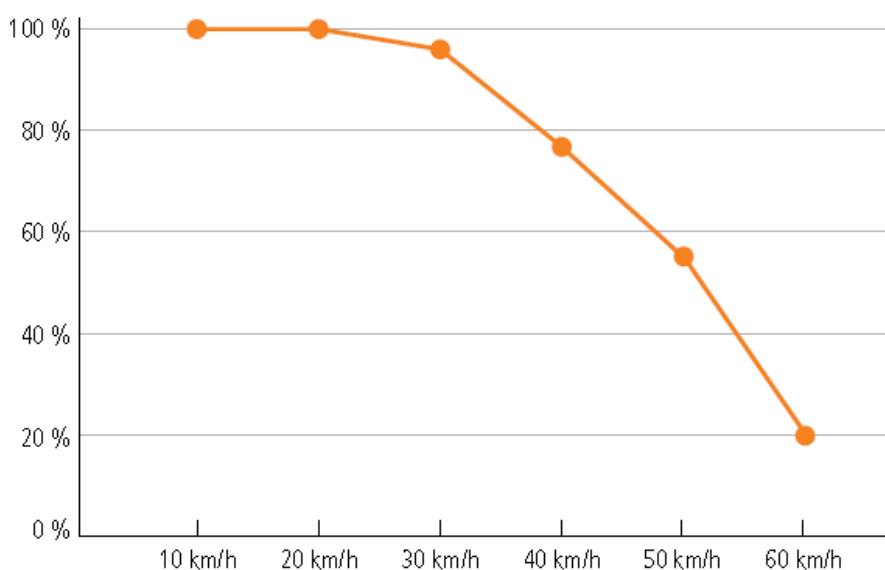
3) SIGNEZ POUR LA VILLE 30 EN EUROPE (on est loin du compte) <http://fr.30kmh.eu/>

Puisqu'on parlait de « pacifier la voirie », l'Initiative Citoyenne Européenne « Ville 30 » n'a recueilli pour l'instant que 23000 signatures, alors qu'il en faudrait un million !

L'initiative citoyenne européenne (ICE) est un outil de démocratie directe permettant aux citoyens de l'UE de proposer l'examen d'une loi. Si au moins **1 million de citoyens européens issus de 7 pays différents** la soutiennent, la loi sera étudiée par la commission européenne. Contrairement à une pétition ordinaire, l'ICE a **le pouvoir juridique d'influencer la politique**. Signer une ICE, c'est exactement comme voter. C'est pourquoi certaines informations telles que votre adresse, votre date de naissance et votre numéro d'identité sont nécessaires.

Il ne tient qu'à vous ... c'est ici <http://fr.30kmh.eu/>

**Probabilité de survie d'un piéton lors d'un choc
avec une voiture selon la vitesse du véhicule**



L'AGENDA
(aussi dans la rubrique Agenda du site <http://mdb94.org/>)

Mai 2013

Mercredi 15 mai matin : PVSt-Maur Opération collège Place des Tilleuls Animation PVSM-Parents d'élèves

Dimanche 19/05 : BALADE de l'association amie PVCréteil : Paris - bois de Boulogne (retour par la plus belle av. du monde). Départ 10h30 de la [place de l'église](#) à Créteil avec son pique-nique. Distance totale 46 km : <http://www.openrunner.com/index.php?id=1874225>



- **Samedi 25 mai à partir de 11h** : traditionnel repas de tous les capitaines, pour stimuler l'esprit d'équipe et préparer la Convergence. Maison du Vélo 37 Bd Bourdon, Paris 4 (Bastille)

Juin 2013

Dimanche 2 juin RV 10h : CONVERGENCE FRANCILIENNE. Balade familiale, lente, avec pique-nique à Paris, au départ d'une centaine de villes d'Ile de France :

RV 10 heures Place d'Adamville,

petit-déjeuner offert par la Mairie.

Dress code : habillés en blanc pour le Val-de-Marne !

[Détails](#)



Dimanche 2 juin de 9h à 18h: FOIRE AUX TROUVAILLES Stand et Parking PVSM. Place des Marronniers

Samedi 29 juin : BALADE de l'association amie PVCréteil : Chemin des Roses. Départ 10h15 de la [place de l'église](#) à Créteil avec son pique-nique. Distance totale 59 km : <http://www.openrunner.com/index.php?id=1178279>



Dimanche 30 juin : Grande balade annuelle de l'association amie MDB, ouverte à tous. Retour avec le vélo dans le train. Rappel : <http://www.mdb-idf.org/spip/spip.php?article928> Paris-> Meaux. Canal de l'Ourcq et plus si affinités. Détails à venir

Dimanche 30 juin Paris Cargo Bikes Meeting Carrefour de la Patte d'Oie, Bois de Vincennes